

**Le Conference
Board du Canada**

Financer l'avenir

L'incidence économique du secteur canadien des
fonds d'investissement



Table des matières

3

Principales conclusions

4

Le rôle des fonds d'investissement

5

Au sujet du secteur

11

Incidence économique

15

Conclusion

16

Annexe A

Données et méthodologie

17

Annexe B

Tableaux supplémentaires

19

Annexe C

Glossaire

20

Annexe D

Bibliographie

Principales conclusions

- Plus de la moitié des Canadiens ayant des économies ou des placements détiennent des fonds communs de placement et 25 %, des fonds négociés en bourse (FNB). En 2023, l'actif net des fonds communs de placement s'élevait au total à 1,936 T\$ et ceux des FNB à 382 G\$.
- Les actifs des fonds communs de placement et des FNB gérés par le secteur des fonds d'investissement, qui ont beaucoup augmenté ces 10 dernières années, représentent un tiers du patrimoine financier privé. Les actifs des fonds d'investissement équivalent plus ou moins au total des actifs détenus par les caisses de retraite en fiducie canadiennes.
- Au cours des 10 dernières années, la contribution du secteur au produit intérieur brut (PIB) canadien a augmenté de 82 %, en comparaison de 23 % pour l'économie canadienne dans son ensemble. Parallèlement, le secteur des fonds d'investissement a enregistré des gains de productivité importants et, en conséquence, les salaires y ont augmenté de 46 %, contre 35 % pour l'ensemble des secteurs d'activité.
- En 2023, le secteur des fonds d'investissement a ajouté 48,1 G\$ au PIB canadien, ce qui équivaut à 2,1 % du PIB total du pays. Avec un multiplicateur du PIB de 1,13, le secteur se situe dans les 30 % supérieurs du classement des secteurs d'activité canadiens.
- En 2023, le secteur des fonds d'investissement soutenait 415 320 emplois, dont 121 259 dans le secteur même, avec un revenu moyen annuel de 96 000 \$, avantages sociaux compris.
- Le secteur a généré 21,7 G\$ de recettes publiques, soit 10,2 G\$ en impôts fédéraux, 8,7 G\$ en impôts provinciaux et 2,8 G\$ en taxes municipales.
- Les Canadiens investissent de plus en plus dans les FNB, dont le nombre a plus que triplé, passant de 340 en 2014 à 1 126 en 2023, tandis que les actifs ont quadruplé, passant de 77 G\$ à 382 G\$ au cours de la même période.
- Le pourcentage d'investisseurs recourant à des conseillers financiers est passé de 69 % en 2020 à 61 % en 2024. Parallèlement, le nombre d'investisseurs autonomes augmente, 45 % ayant maintenant un compte de placement autonome.
- Les Canadiens s'intéressent de plus en plus à l'investissement responsable. L'actif net des investissements responsables dans les fonds communs de placement et les FNB canadiens est passé de moins de 7 G\$ en 2014 à plus de 56 G\$ en 2023.



Le rôle des fonds d'investissement

Les Canadiens étant plus nombreux à compter sur ses produits et services pour générer de l'épargne, notamment en vue de la retraite, le secteur des fonds d'investissement devient de plus en plus important.

Le revenu de retraite privé représente une part croissante du revenu total des Canadiens âgés de plus de 65 ans, passant de 18 % en 1990 à 33 % en 2022^{1,2}. En comparaison, la part du revenu que constituent la Sécurité de la vieillesse (SV), le Supplément de revenu garanti (SRG), le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ) a diminué, passant de 46 % à 33 % au cours de la même période³. De plus, la proportion de travailleurs couverts par un régime de retraite enregistré continuant de baisser, l'épargne personnelle occupe une place plus essentielle dans l'avenir financier des Canadiens⁴.

Les placements gérés par le secteur des fonds d'investissement ont beaucoup augmenté au cours des 10 dernières années. L'actif net des fonds communs de placement a augmenté de 60 %, passant de 1,141 T\$ en 2014 à 1,936 T\$ en 2023, tandis que celui des FNB a quadruplé, en valeur, passant de 77 G\$ à 382 G\$ au cours de la même période⁵ (voir le graphique 1). Au total, cela représente un tiers du patrimoine financier privé au Canada⁶ et équivaut plus ou moins à la valeur des actifs détenus par les caisses de retraite en fiducie⁷. Dans l'ensemble, en 2023, le secteur des fonds d'investissement a contribué au PIB canadien à hauteur de 48,1 G\$ et il soutenait 415 320 emplois⁸.



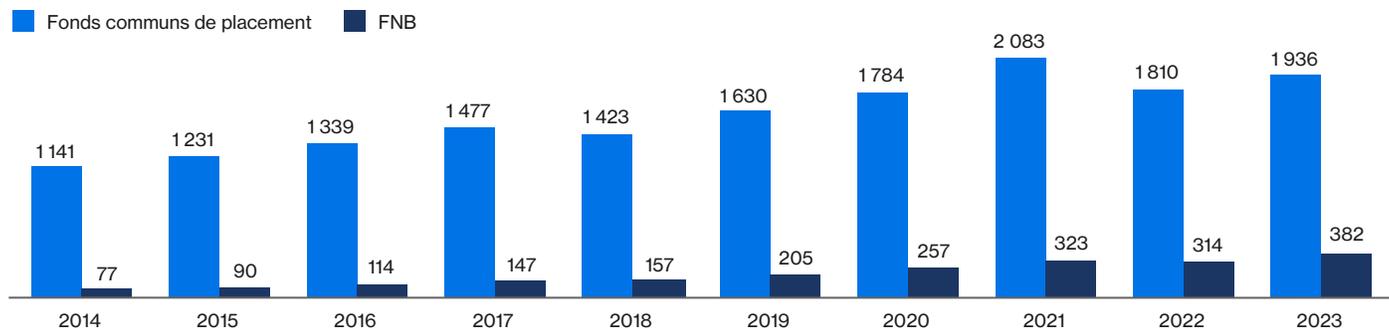
Qu'est-ce que le secteur des fonds d'investissement?

Le secteur canadien des fonds d'investissement est le volet de notre secteur financier consacré à la vente et à la gestion de fonds communs de placement et de fonds négociés en bourse (FNB). La vente de ces fonds, qui fait partie de la gestion de patrimoine, comprend les conseils et les services de placement offerts aux Canadiens, tandis que la gestion et l'administration de ces fonds sont classées dans la catégorie de la gestion d'actifs.

- 1 Le revenu de retraite privé est un revenu versé par les employeurs ou des régimes de pension, des prestations ou des régimes d'épargne individuels, Statistique Canada, « Dictionnaire, Recensement de la population, 2021 ».
- 2 Statistique Canada, Tableau 11-10-0239-01, « Revenu des particuliers selon le groupe d'âge, le sexe et la source de revenu, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines de recensement ».
- 3 *Ibid.*
- 4 Statistique Canada, « Proportion de travailleuses et de travailleurs rémunérés qui participent à un régime de pension agréé ».
- 5 Institut des fonds d'investissement du Canada, L', « Rapport sur les fonds d'investissement 2023 ».
- 6 Statistique Canada, Tableau 36-10-0661-01, « Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages, patrimoine, Canada, régions et provinces, trimestrielle (x 1 000 000) ».
- 7 Statistique Canada, Tableau 11-10-0084-01, « Caisses de retraite en fiducie, valeurs de l'actif, selon le secteur, trimestriel (x 1 000 000) ».
- 8 D'après les résultats du modèle d'évaluation de l'incidence économique du Conference Board du Canada.

Graphique 1

Un secteur des fonds d'investissement en forte croissance au cours de la dernière décennie
(Actif net des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse, en milliards de dollars)



Sources : L'Institut des fonds d'investissement du Canada, « Rapport sur les fonds d'investissement 2023 »; Le Conference Board du Canada.

Au sujet du secteur

Comment fonctionne le secteur des fonds d'investissement

Le secteur des fonds d'investissement offre aux Canadiens la possibilité d'investir dans des fonds communs de placement et des FNB gérés par des professionnels. Des gestionnaires de fonds y créent et gèrent ces fonds, tandis que les courtiers en valeurs (conseillers financiers) fournissent des conseils et distribuent ces fonds au public. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et de conseil sont facturés sur ces placements.

Les fonds communs de placement et les FNB sont distribués par des voies conseillées ou autonomes. Les premières comprennent les services de courtage de plein exercice, les sociétés d'assurances, les banques et les indépendants. Les Canadiens achètent généralement des fonds d'investissement par l'intermédiaire de conseillers financiers, 62 % des investisseurs en fonds communs de placement et 33 % des investisseurs en FNB faisant appel à un conseiller financier en 2023⁹. À l'heure actuelle, le Canada compte quelque 111 000 conseillers financiers réglementés par l'Organisme canadien de réglementation des investissements¹⁰.

Plus de la moitié (53 %) des Canadiens ayant des économies ou des placements détiennent des fonds communs de placement et 25 %, des FNB¹¹. En 2023, les placements des Canadiens s'élevaient au total à 1,936 T\$ dans des fonds communs de placement et à 382 G\$ dans des FNB¹². Environ la moitié (51 %) de ces fonds de placement sont détenus dans des comptes non enregistrés (imposables), tandis que l'autre moitié se trouve dans des comptes enregistrés (à l'abri de l'impôt), soit 27 % dans des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), 10 % dans des comptes d'épargne libre d'impôts (CELI), 9 % dans des fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), 2 % dans des régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) et 1 % dans des régimes enregistrés d'épargne-invalidités (REEI)¹³.

Le secteur des fonds d'investissement offre aux Canadiens des possibilités d'épargne et fournit des capitaux essentiels pour soutenir les activités des entreprises canadiennes. En 2023, le secteur a investi 525 G\$ dans des sociétés canadiennes faisant publiquement appel à l'épargne, 237 G\$ dans des obligations de sociétés canadiennes et 246 G\$ dans des obligations du gouvernement du Canada¹⁴.

9 Pollara Strategic Insights, « Sondage auprès d'investisseurs canadiens en fonds communs de placement et fonds négociés en bourse 2023 ».

10 Organisme canadien de réglementation des investissements, « Rapport annuel 2022-2023 ».

11 Autorités canadiennes en valeurs mobilières, « 2024 CSA Investor Index ».

12 Institut des fonds d'investissement du Canada, L, « Rapport sur les fonds d'investissement 2023 ».

13 ISS MI Investor Economics, demande spéciale.

14 Institut des fonds d'investissement du Canada, L, « Rapport sur les fonds d'investissement 2023 ».

Performance économique du secteur

Le secteur canadien des fonds d'investissement a enregistré une forte croissance ces 10 dernières années (voir le graphique 2). Entre 2012 et 2023, son PIB a augmenté de 82 %, en comparaison de 23 % pour l'ensemble de l'économie canadienne¹⁵. L'emploi y a augmenté de 12 %, en comparaison d'une moyenne canadienne de 18 %¹⁶. La production ayant augmenté beaucoup plus rapidement que l'emploi et le nombre moyen d'heures travaillées étant resté relativement stable, le secteur a réalisé des gains de productivité importants au cours des 10 dernières années. En conséquence, le revenu du travail a augmenté de 46 %, contre 35 % pour l'ensemble des secteurs d'activité¹⁷.

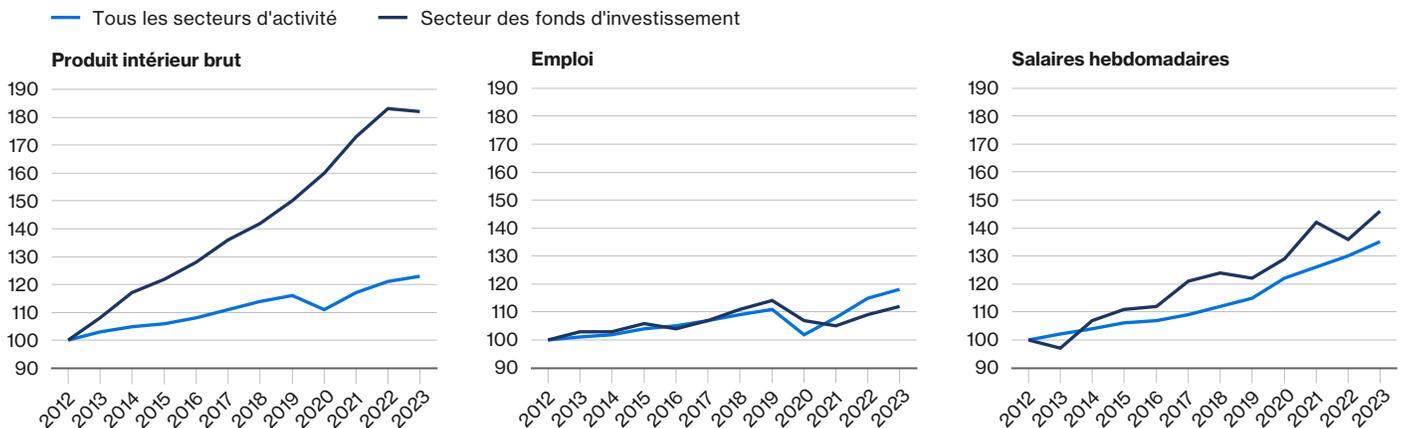
Que sont les fonds communs de placement et les fonds négociés en bourse?

Les fonds communs de placement sont des instruments de placement gérés par des professionnels qui mettent en commun l'argent de plusieurs investisseurs pour acheter des portefeuilles diversifiés d'actions, d'obligations ou d'autres titres, en se fondant sur la stratégie de placement d'un gestionnaire de fonds. Il existe également des fonds communs de placement passifs (indiciels), mais ils ne représentent qu'une petite partie du total des actifs.

Les FNB ressemblent aux fonds communs de placement, car ils regroupent également l'argent de plusieurs investisseurs et ils sont gérés par des professionnels. Cependant, contrairement aux fonds communs de placement, les FNB sont négociés en bourse et peuvent donc être achetés et vendus tout au long de la journée de négociation, comme des actions individuelles, ce qui permet aux investisseurs de réagir davantage aux fluctuations à court terme du marché. Les FNB suivent généralement une stratégie de placement plus passive qui correspond à une combinaison boursière ou de portefeuilles existante.

Graphique 2

Le secteur des fonds d'investissement surclasse l'économie canadienne (2012 = 100)



Sources : Statistique Canada, Le Conference Board du Canada.

15 Statistique Canada, Tableau 36-10-0434-03, « Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, moyenne annuelle (x 1 000 000) ».

16 Statistique Canada, Tableau 14-10-0202-01, « Emploi selon l'industrie, données annuelles ».

17 Statistique Canada, Tableau 14-10-0204-01, « Rémunération hebdomadaire moyenne selon l'industrie, données annuelles ».

L'essor des fonds négociés en bourse

Les Canadiens investissent de plus en plus dans les FNB, ceux-ci présentant plusieurs caractéristiques uniques par rapport aux fonds communs de placement. Ainsi, il est possible d'acheter et de vendre des FNB tout au long de la journée de négociation, d'où une certaine flexibilité, et leur stratégie de placement passive (indiciel) se traduit généralement par des frais de gestion moindres. L'actif net des FNB a quadruplé, passant de 77 G\$ en 2014 à 382 G\$ en 2023¹⁸. Dans le même temps, le nombre de FNB a plus que triplé, passant de 340 à 1 126, mais il reste nettement inférieur à celui des fonds communs de placement actuellement proposés aux investisseurs qui s'élève à 3 384¹⁹. De même, le nombre d'entreprises proposant des FNB a presque quadruplé, passant de 9 en 2014 à 41 en 2023, tandis que le nombre d'entreprises proposant des fonds communs de placement n'a augmenté que de 13 % (passant de 106 à 120)²⁰. Les FNB gérés activement, ce qui permet aux gestionnaires de fonds d'ajuster les avoirs en fonction de la conjoncture, gagnent en popularité et représentent maintenant un tiers environ des FNB²¹.



Croissance des placements autonomes avec l'influence des médias sociaux

Un nombre croissant de Canadiens gèrent leurs placements sans conseiller. Le pourcentage d'investisseurs recourant à un conseiller financier est passé de 69 % en 2020 à 61 % en 2024²². Parallèlement, le nombre d'investisseurs autonomes qui gèrent leur portefeuille sans l'aide de professionnels augmente, notamment dans les groupes d'âge plus jeunes. Près de la moitié (45 %) des investisseurs ont un compte de placement autonome et 30 % de ces comptes ont été ouverts dans les deux dernières années²³. En tout, 57 % des investisseurs âgés de 18 à 24 ans ont un compte autonome²⁴. Les FNB sont particulièrement populaires chez les investisseurs autonomes, 31 % détenant des FNB, contre 24 % de l'ensemble des investisseurs^{25,26}.

Les médias sociaux influencent de plus en plus les décisions d'investissement, notamment celles des jeunes Canadiens. À l'heure actuelle, plus de la moitié (53 %) des Canadiens se renseignent sur les placements sur les médias sociaux, contre 35 % il y a quatre ans²⁷. Ce chiffre grimpe à 82 % chez les 18 à 24 ans et à 75 % chez les 25 à 34 ans²⁸. Par ailleurs, 46 % des Canadiens ont regardé des possibilités de placement dans les médias sociaux en 2024, soit une augmentation par rapport à 29 % en 2020²⁹.

18 Institut des fonds d'investissement du Canada, L', « Rapport sur les fonds d'investissement 2023 ».

19 *Ibid.*

20 *Ibid.*

21 Tam, « Canada's best actively-managed ETFs ».

22 Autorités canadiennes en valeurs mobilières, « 2024 CSA Investor Index ».

23 *Ibid.*

24 *Ibid.*

25 Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, « Self-Directed Investors: Insights & Experiences ».

26 Pollara Strategic Insights, « Sondage auprès d'investisseurs canadiens en fonds communs de placement et fonds négociés en bourse 2023 ».

27 Autorités canadiennes en valeurs mobilières, « 2024 CSA Investor Index ».

28 *Ibid.*

29 *Ibid.*

Financement du secteur

Le secteur des fonds d'investissement génère principalement ses revenus en appliquant ce que l'on appelle le ratio des frais de gestion (RFG), qui est calculé en pourcentage de la valeur du placement. Dans un fonds groupé ou donnant lieu à des commissions, le RFG couvre les frais de conseils/services (également appelé commission de suivi), le coût de gestion des placements, les frais d'exploitation et les taxes. Dans un fonds dégroupé ou donnant lieu à des honoraires, le RFG couvre le coût de gestion des placements, les frais d'exploitation et les taxes, et des honoraires de courtier séparés sont facturés pour les conseils/services. Au total, en 2023, les RFG et les honoraires de courtier s'élevaient à 38,6 G\$ pour les fonds communs de placement et à 2,8 G\$ pour les FNB. Dans le cas des FNB, les honoraires de courtier (conseils/services) comprennent les FNB cotés au Canada et aux États-Unis³⁰.

En plus des RFG, certains fonds donnent lieu à des frais sur opérations qui couvrent les commissions de courtage payées par les gestionnaires de fonds lorsqu'ils achètent ou vendent des titres (actions) dans un fonds. En 2023, ces frais, qui sont calculés au moyen du ratio des frais sur opérations (RFO), représentaient 3 % des revenus des fonds communs de placement et 5 % des revenus des FNB³¹ (voir le graphique 3).

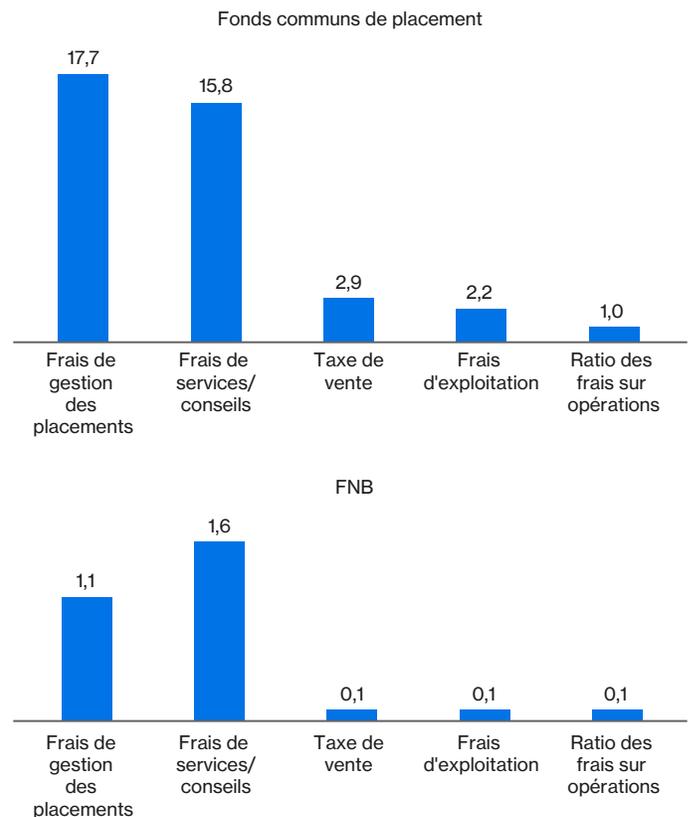
Pour les investisseurs, le RFG est essentiel parce qu'il réduit directement leurs gains de placement³². En 10 ans, soit entre 2013 et 2023, au Canada, le RFG moyen pondéré selon les actifs des fonds communs de placement, pour les fonds à long terme et toutes les séries, est passé de 2,06 % à 1,47 %^{33,34}. Cela tient principalement à la réduction des frais de gestion et au fait que les investisseurs ont opté pour des fonds à coûts moindres. En ce qui concerne les FNB à long terme cotés au Canada, le RFG moyen pondéré selon les actifs s'élevait à 0,32 % en 2023³⁵.

Il n'y a guère de différence dans le pays entre les RFG moyens appliqués, les clients payant pour l'essentiel les mêmes frais pour les mêmes fonds, quel que soit leur province ou leur territoire de résidence.

Graphique 3

Frais de gestion et compte conseil pour la majeure partie des revenus

(Ventilation des revenus du secteur par type, en milliards de dollars, 2023)



Sources : L'Institut des fonds d'investissement du Canada; Le Conference Board du Canada.

30 Institut des fonds d'investissement du Canada, L', données personnalisées.

31 *Ibid.*

32 Par exemple, si le gain d'investissement est de 8 % et que le RFG d'une entreprise est de 1,47 %, le client reçoit 6,53 % des 8 % susmentionnés en raison des frais de gestion et d'exploitation de l'entreprise, ainsi que des taxes payées.

33 Investor Economics, *Insight Investment Funds Report—June 2024*.

34 Pour les fonds communs de placement où les frais de conseils et de distribution ne sont pas inclus dans le RFG (fonds avec honoraires), le RFG est passé de 1,05 % en 2013 à 0,89 % en 2023. Les RFG avec honoraires se rapprochent plus des RFG des FNB, car dans les deux cas, il n'y a pas de frais incorporés pour les conseils et la distribution.

35 Institut des fonds d'investissement du Canada, L', données personnalisées.

Gestion de la pandémie et inflation

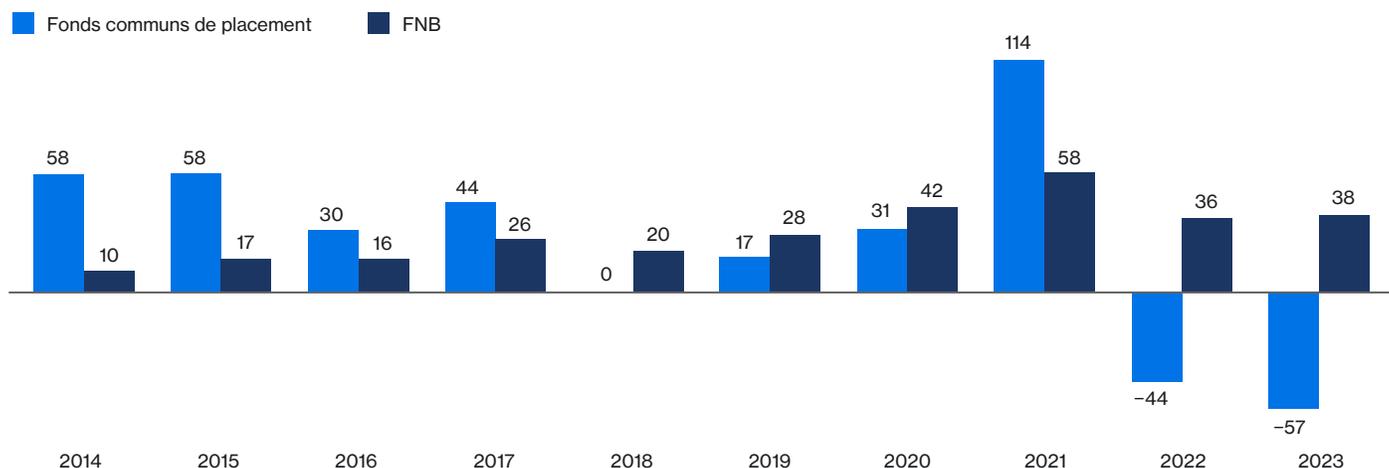
Quelque 32 % des investisseurs de fonds communs de placement et 36 % des investisseurs de FNB déclarent avoir épargné plus en 2021 en raison de la pandémie³⁶. Les ventes nettes de fonds communs de placement et de FNB ont ainsi atteint un niveau historique de 170 G\$, soit 113,6 G\$ investis dans des fonds communs de placement et 58 G\$ dans des FNB³⁷ (voir le graphique 4).

Après l'épargne record de 2021, les ventes nettes de fonds communs de placement et de FNB ont chuté. L'instabilité des marchés, l'incertitude économique, l'inflation croissante et la hausse des taux d'intérêt ont contribué à l'augmentation des frais de service de la dette et à la baisse des taux d'épargne en 2022. Cette tendance s'est poursuivie en 2023, 44 % des investisseurs de fonds communs de placement et 39 % des investisseurs de FNB déclarant qu'ils investiraient moins que d'habitude cette année-là en raison de l'inflation³⁸.

Cette attitude s'est, de fait, ressentie dans le secteur, puisque les rachats nets de titres de fonds communs de placement se chiffraient à 57,1 G\$ en 2023, ce qui marque un record annuel³⁹. De même, les ventes nettes de FNB s'élevaient à 37,6 G\$ en 2023, soit beaucoup moins que les 58,3 G\$ de 2021, mais un peu plus que les 36,1 G\$ de 2022⁴⁰. Cependant, l'actif total net a augmenté en 2023 et n'est que légèrement inférieur à celui de 2021.

Graphique 4

En raison de la pandémie, les ventes nettes de fonds communs de placement et de FNB ont battu des records en 2021 (Ventes nettes de fonds communs de placement et de FNB, en milliards de dollars)



Sources : L'Institut des fonds d'investissement du Canada, « Rapport sur les fonds d'investissement 2023 »; Le Conference Board du Canada.

36 Pollara Strategic Insights, « Sondage auprès d'investisseurs canadiens en fonds communs de placement et fonds négociés en bourse 2023 ».

37 Institut des fonds d'investissement du Canada, L, « Rapport sur les fonds d'investissement 2023 ».

38 Pollara Strategic Insights, « Sondage auprès d'investisseurs canadiens en fonds communs de placement et fonds négociés en bourse ».

39 Institut des fonds d'investissement du Canada, L, « Rapport sur les fonds d'investissement 2023 ».

40 *Ibid.*

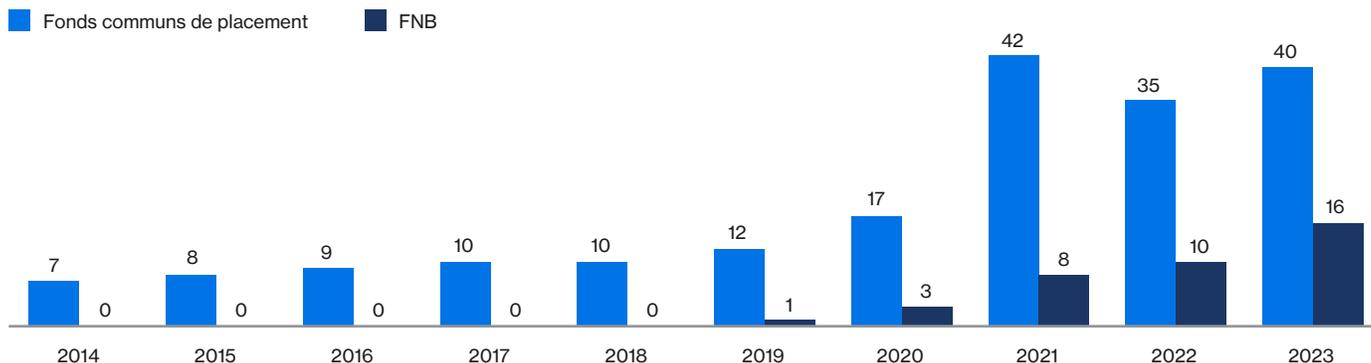
Importance croissante de l'investissement responsable

En plus de la performance financière de leurs placements, les Canadiens s'intéressent de plus en plus à l'impact social desdits placements. En 2023, un tiers des investisseurs de FNB et un cinquième des investisseurs de fonds communs de placement ont choisi d'inclure dans leurs portefeuilles des investissements responsables⁴¹. Les investisseurs choisissent de faire des investissements responsables en raison de leur performance financière, du fait qu'ils correspondent à leurs valeurs personnelles et de leur impact positif sur le monde⁴². Les investissements responsables renvoient à des stratégies de placement qui tiennent compte de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)⁴³. D'après une enquête réalisée en 2023 par l'Association pour l'investissement responsable, les trois principaux facteurs ESG pris en compte dans les décisions de placement sont les émissions de gaz à effet de serre, la diversité et l'inclusion au sein des conseils d'administration, et l'atténuation des changements climatiques⁴⁴. Au Canada, l'actif net des investissements responsables dans les fonds communs de placement et les FNB est passé de moins de 7 G\$ en 2014 à plus de 56 G\$ en 2023⁴⁵ (voir le graphique 5).

Les gestionnaires de fonds d'investissement intègrent de plus en plus les facteurs ESG dans leurs décisions de placement, afin de répondre à la demande des investisseurs. En fait, 59 % des investisseurs de FNB et 53 % des investisseurs de fonds communs de placement prévoient d'inclure des investissements responsables dans leurs portefeuilles dans les deux prochaines années⁴⁶. Cette tendance entraîne une augmentation des crédits aux entreprises qui obtiennent de bons résultats en matière d'ESG et un désinvestissement de celles qui n'en obtiennent pas. Le secteur des fonds d'investissement permet ainsi aux investisseurs de jouer un rôle actif dans la résolution de problèmes ESG tels que les changements climatiques.

Graphique 5

Les investissements responsables ont grimpé en flèche au cours des cinq dernières années (Actif net des investissements responsables en fonds communs de placement et FNB, en milliards de dollars)



Sources : L'Institut des fonds d'investissement du Canada; Le Conference Board du Canada.

41 Pollara Strategic Insights, « Sondage auprès d'investisseurs canadiens en fonds communs de placement et fonds négociés en bourse 2023 ».

42 *Ibid.*

43 Association pour l'investissement responsable, « L'introduction à l'investissement responsable (IR) ».

44 Association pour l'investissement responsable, « Rapport de tendances de l'investissement responsable canadien 2023 ».

45 Institut des fonds d'investissement du Canada, L', « Rapport sur les fonds d'investissement 2023 »; « Rapport sur les fonds d'investissement 2022 »; « Rapport sur les fonds d'investissement 2021 »; « Rapport sur les fonds d'investissement 2020 »; « Rapport sur les fonds d'investissement 2019 ».

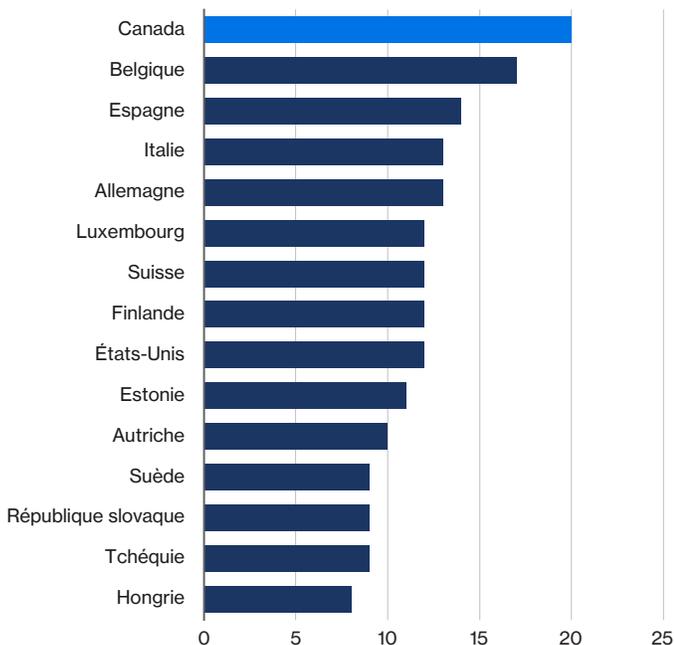
46 Pollara Strategic Insights, « Sondage auprès d'investisseurs canadiens en fonds communs de placement et fonds négociés en bourse 2023 ».

Comparaison internationale

Les actifs mondiaux du secteur des fonds d'investissement s'élevaient à 74 T USD à la fin de 2023, contre 65 T USD à la fin de 2022⁴⁷. La plupart de ces actifs étaient des actions (46 %), puis des obligations (19 %), des fonds négociés sur les marchés monétaires (15 %) et des fonds mixtes (11 %)⁴⁸. En 2023, les actifs gérés des fonds communs de placement et des FNB canadiens représentaient plus de 2 % des actifs mondiaux. Comparativement, les Canadiens détiennent la plus grande part (20 %) de leurs actifs financiers dans des fonds communs de placement (voir le graphique 6).

Graphique 6

Les ménages canadiens détiennent la majeure partie des fonds communs de placement
(Actions des fonds communs de placement, pourcentage du total des actifs financiers, 2022)



Source : OCDE, « Actifs financiers des ménages ».

Incidence économique

En utilisant le modèle d'évaluation de l'incidence économique du Conference Board du Canada, nous estimons l'incidence totale, directe, indirecte et induite du secteur des fonds d'investissement pour quatre variables économiques, soit le produit intérieur brut (PIB), l'emploi, le revenu du travail et les recettes publiques (c.-à-d. les impôts). (Voir la méthodologie détaillée employée à l'annexe A) Les incidences économiques reposent sur les revenus du secteur et sur les données fiscales fournies par l'Institut des fonds d'investissement du Canada.

Quels sont les effets directs, indirects et induits?

Les **effets directs** mesurent la valeur ajoutée à l'économie qui est directement attribuée au secteur des fonds d'investissement. Par exemple, ces mesures comprennent le PIB généré par le secteur, le nombre d'emplois créés et les salaires versés aux employés du secteur.

Les **effets indirects** (ou effets sur la chaîne d'approvisionnement) mesurent la valeur ajoutée lorsque les entreprises de fonds d'investissement achètent des intrants intermédiaires et des services de soutien. Par exemple, le secteur des fonds d'investissement utilise des services comptables et juridiques, ce qui entraîne une augmentation du PIB et de l'emploi dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques et y génère des salaires et des recettes publiques.

Les **effets induits** mesurent l'incidence lorsque les employés du secteur des fonds d'investissement et des industries indirectes dépensent leurs gains et les propriétaires d'entreprises, leurs bénéficiaires. Par exemple, les conseillers financiers dépenseront une partie de leur salaire dans des spectacles, ce qui entraînera une augmentation du PIB et de l'emploi dans le secteur des spectacles et y générera des salaires et des recettes publiques.

47 Association internationale des fonds d'investissement, « Worldwide regulated open-end fund assets and flows Fourth Quarter 2023 ».

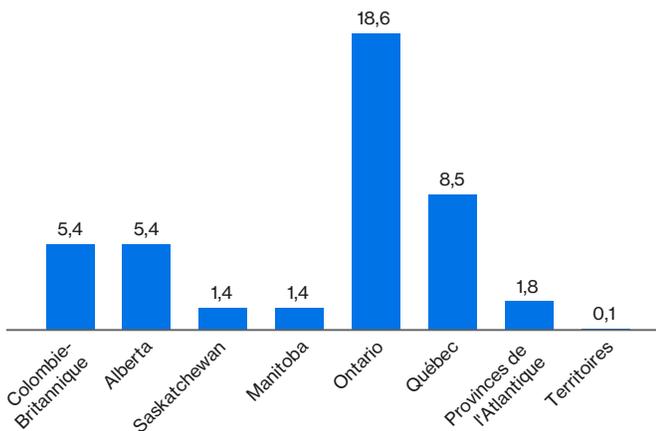
48 *Ibid.*

Le secteur des fonds d'investissement a engrangé 42,6 G\$ de revenus en 2023, dont 44 % pour l'Ontario et 20 % pour le Québec (voir le graphique 7). Sur ces revenus, 30,8 G\$ venaient des RFG payés sur les fonds communs de placement et les FNB, 10,7 G\$ des frais payés directement aux courtiers en fonds, et 1,1 G\$ des frais sur opérations.

Graphique 7

Les deux tiers des revenus du secteur sont générés en Ontario et au Québec

(Revenus, en milliards de dollars, 2023)



Sources : L'Institut des fonds d'investissement du Canada; Le Conference Board du Canada.

Produit intérieur brut

En 2023, le secteur des fonds d'investissement a ajouté 48,1 G\$ au PIB du Canada, ce qui représente 2,1 % du PIB total du pays. Plus des deux cinquièmes de l'incidence sur le PIB (21,3 G\$) viennent de l'Ontario. Suivent le Québec avec 9,6 G\$, l'Alberta avec 6,3 G\$ et la Colombie-Britannique avec 6,1 G\$.

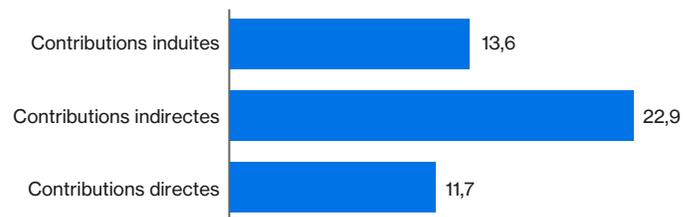
En 2023, la contribution directe du secteur des fonds d'investissement au PIB s'élevait à 13,6 G\$, ce qui comprend les salaires versés aux employés, les impôts payés au gouvernement, les frais payés aux organismes de réglementation et les bénéfices réalisés. Ce chiffre tient compte de l'activité économique liée aux fonds d'investissement, tant du côté des courtiers que de la gestion des fonds.

L'an dernier, les effets indirects du secteur sur la chaîne d'approvisionnement s'élevaient à 22,9 G\$ (voir le graphique 8). Les effets les plus importants du secteur des fonds d'investissement sur la chaîne d'approvisionnement concernent les services financiers⁴⁹, suivis par les services professionnels, scientifiques et techniques, et les services administratifs et de soutien. En outre, en 2023, les effets induits sur le PIB se chiffraient à 11,7 G\$, l'incidence venant en grande partie des employés qui ont dépensé leurs salaires en logement et achats au détail.

Graphique 8

Le secteur des fonds d'investissement a ajouté 48,1 G\$ au PIB du Canada

(Contributions au PIB, en milliards de dollars, 2023)



Voir la ventilation provinciale au tableau B1 de l'annexe B. Source : Le Conference Board du Canada.

Dans l'ensemble, le secteur des fonds d'investissement avait un multiplicateur économique total de 1,13. Autrement dit, l'an dernier, en moyenne, chaque dollar de revenu du secteur a rapporté 1,13 \$ au PIB du Canada. Le multiplicateur du secteur était plus élevé que le multiplicateur moyen de 1,05 de l'ensemble des secteurs d'activité du Canada, ce qui signifie que les activités du secteur des fonds d'investissement ont généré plus de valeur économique ajoutée par dollar dépensé⁵⁰. Le multiplicateur du PIB vaut au secteur de se situer dans les 30 % supérieurs du classement des secteurs d'activité canadiens.

49 Les services financiers comprennent un large éventail de transactions financières concernant notamment l'immobilier, le crédit à la consommation, la banque, les assurances, la location et le crédit-bail.

50 Statistique Canada, Tableau 36-10-0013-01, « Multiplicateurs d'entrées-sorties, niveau sommaire ».

Emploi

En 2023, le secteur canadien des fonds d'investissement soutenait directement 121 259 emplois à plein temps à l'année (voir le graphique 9). Notre modèle d'évaluation de l'incidence économique mesure l'emploi en « années-personnes », soit le nombre d'emplois à plein temps sur une période d'un an. Concrètement, il peut s'agir d'une personne travaillant pendant une année entière ou de quatre personnes travaillant pendant trois mois. Les emplois dans ce secteur sont concentrés en Ontario et au Québec, où se trouvent les sièges sociaux de la plupart des sociétés de fonds d'investissement.

Graphique 9

Le secteur des fonds d'investissement a ajouté 415 320 emplois au Canada
(Contributions à l'emploi, emplois à temps plein à l'année, 2023)



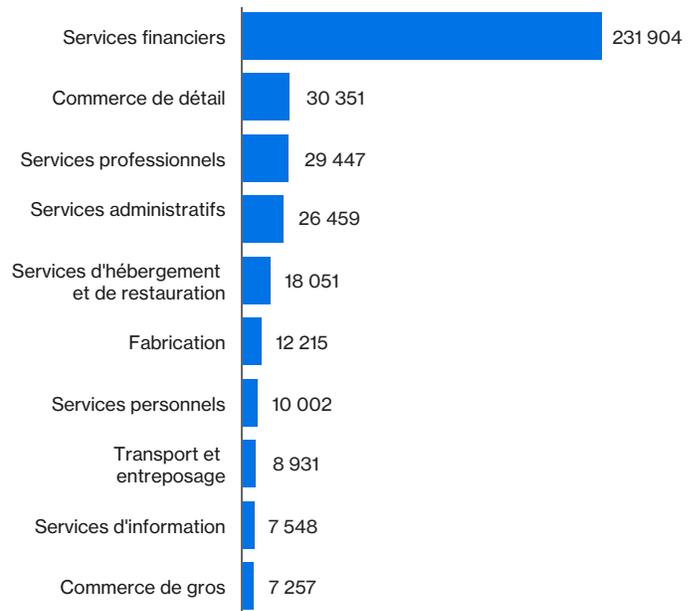
Voir la ventilation provinciale au tableau B2 de l'annexe B.
Source : Le Conference Board du Canada.



Le secteur soutenait 294 062 autres emplois par le biais de sa chaîne d'approvisionnement indirecte et des dépenses induites (voir le graphique 10). Ce chiffre comprend 110 645 autres emplois dans les services financiers et 29 447 autres emplois dans le secteur des services professionnels en raison de la demande accrue de services financiers, comptables, juridiques et autres. Les dépenses induites ont contribué à soutenir 30 351 emplois dans le secteur du commerce de détail et 18 051 emplois dans le secteur de l'hébergement et de la restauration.

Graphique 10

Plus de la moitié des emplois créés le sont dans le secteur financier
(Total des contributions à l'emploi*, emplois à temps plein à l'année, 2023)



*Comprend les effets directs, indirects et induits.
Source : Le Conference Board du Canada.

Revenu du travail

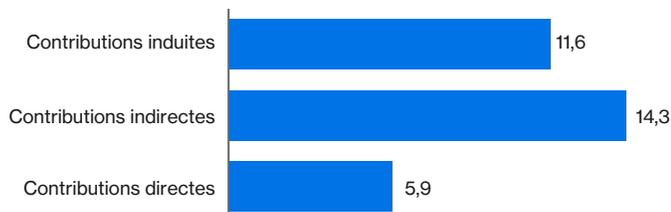
Le secteur a généré 11,6 G\$ en revenu du travail des employés directs, ce qui comprend les salaires et les avantages sociaux (voir le graphique 11). Le secteur soutenant 121 259 emplois à plein temps à l'année, cela équivaut à près de 96 000 \$ de revenu du travail annuel par employé à plein temps. En raison de l'intensité de main-d'œuvre du secteur des fonds d'investissement, 86 % de la contribution directe au PIB vient de la rémunération du travail, alors que la moyenne nationale est de 49 %⁵¹.

Le secteur a généré indirectement 14,3 G\$ de revenu du travail pour les employés le long de la chaîne d'approvisionnement, dont 8,7 G\$ pour les services financiers, 1,9 G\$ pour les services professionnels, scientifiques et techniques, et 0,9 G\$ pour les services administratifs et de soutien. En 2023, les effets induits du secteur des fonds d'investissement sur le revenu du travail s'élevaient à 5,9 G\$, dont 1,0 G\$ pour le secteur de la vente au détail.

Graphique 11

Le secteur des fonds d'investissement a généré 31,8 G\$ en revenu du travail

(Contributions au revenu du travail, en milliards de dollars, 2023)



Source : Le Conference Board du Canada.
Voir la ventilation provinciale au tableau B3 de l'annexe B.

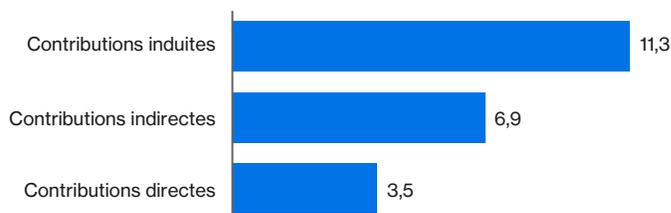
Recettes publiques

Le secteur des fonds d'investissement génère d'importantes recettes fiscales directes, indirectes et induites pour les trois ordres de gouvernement du Canada (voir le graphique 12). D'après notre modèle, l'an dernier, près de 10,2 G\$ ont été ajoutés aux impôts fédéraux, 8,7 G\$ aux impôts provinciaux et 2,8 G\$ aux taxes municipales (voir le graphique 13).

Graphique 12

Le secteur des fonds d'investissement a généré 21,7 G\$ de recettes publiques

(Contributions aux recettes publiques, en milliards de dollars, 2023)

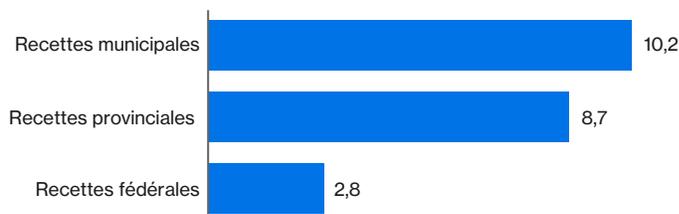


Source : Le Conference Board du Canada.
Voir la ventilation provinciale au tableau B4 de l'annexe B.

Graphique 13

Près de la moitié des recettes publiques vont au gouvernement fédéral

(Contributions aux recettes publiques*, en milliards de dollars, 2023)



Contributions aux recettes publiques*, en milliards de dollars, 2023.
Source : Le Conference Board du Canada.
Voir la ventilation provinciale au tableau B5 de l'annexe B.

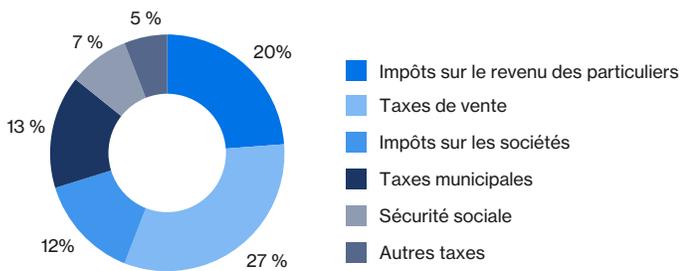
51 Conference Board du Canada, Le, Statistique Canada, Tableau 36-10-0434-03, « Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, moyenne annuelle (x 1 000 000) ».

Une ventilation des effets fiscaux totaux du secteur des fonds d'investissement au Canada montre que l'impôt sur le revenu des particuliers et les taxes de vente sont les principales sources des recettes publiques en 2023 (voir le graphique 14).

Graphique 14

Les impôts sur le revenu représente 31 % des recettes publiques

(Total des recettes publiques générées par le secteur des fonds d'investissement*, %)

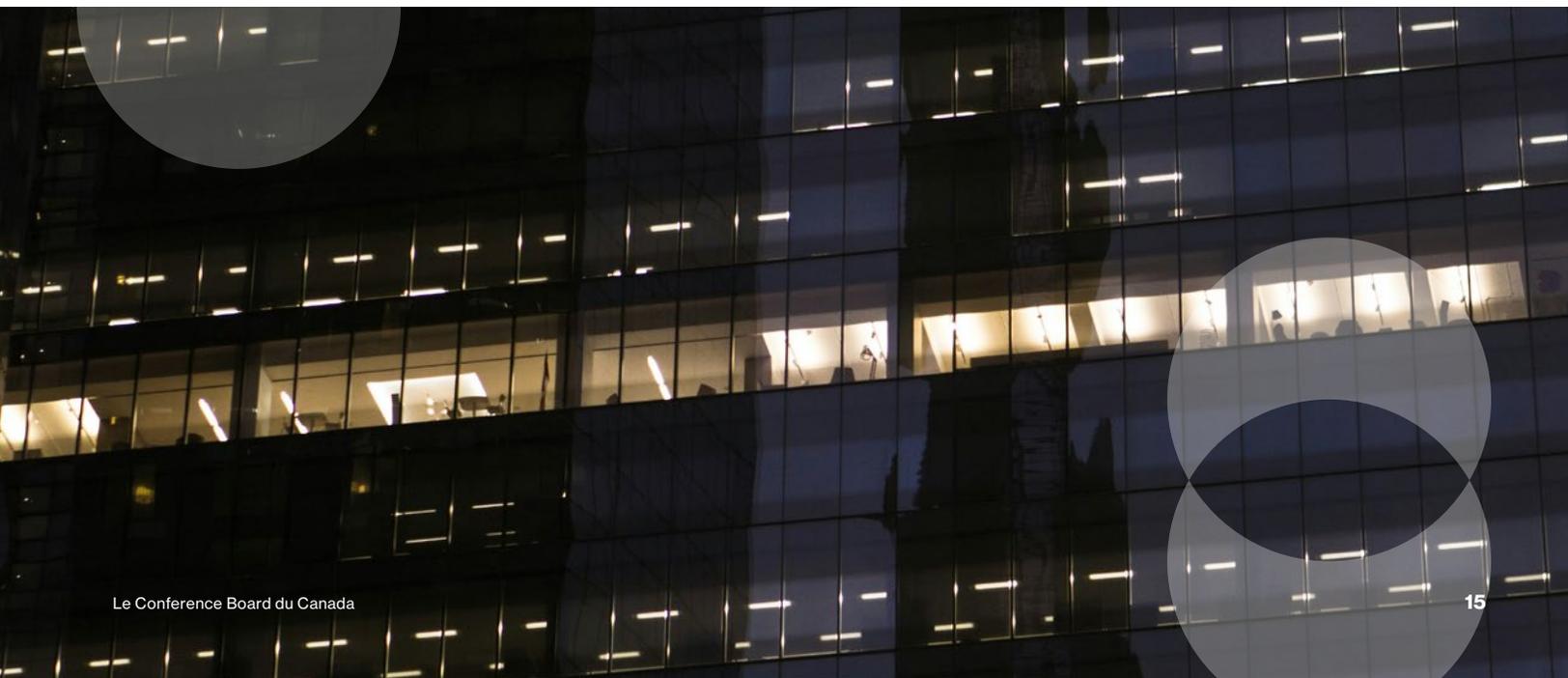


*Comprend les effets directs, indirects et induits.
Source : Le Conference Board du Canada.

Conclusion

En 2023, le secteur des fonds d'investissement a généré 42,6 G\$ de revenus. Le Conference Board du Canada estime que le secteur a contribué directement au PIB à hauteur de 13,6 G\$ et qu'il soutenait 121 259 emplois. Si l'on tient compte de la chaîne d'approvisionnement et des dépenses induites, l'empreinte économique totale du secteur s'élevait à 48,1 G\$ en PIB, il soutenait 415 320 emplois et il a contribué aux recettes publiques à hauteur de 21,7 G\$.

Le secteur continue d'évoluer en fonction des tendances. La préférence des consommateurs pour les FNB et les placements autonomes transforme son activité et ses flux de revenus, tandis que l'essor de l'investissement responsable modifie la répartition des actifs dans les fonds d'investissement. La capacité d'adaptation du secteur restera déterminante pour la croissance dans les années à venir.



Annexe A

Données et méthodologie

Cette étude utilise le modèle d'évaluation de l'incidence économique (EIE) du Conference Board, à l'échelle nationale, provinciale et régionale, pour mesurer l'incidence du secteur des fonds d'investissement, d'après ses revenus et les données fiscales fournies par l'Institut des fonds d'investissement du Canada.

Le secteur des fonds d'investissement fait partie du secteur de la finance et des assurances tel qu'il est défini dans le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 52).

Dans cette analyse, l'incidence économique d'un secteur se manifeste par sa contribution directe, indirecte et induite à l'économie canadienne. L'incidence économique repose sur les revenus générés par le secteur des fonds d'investissement dans chaque province et sur les paiements qu'il fait au(x) gouvernement(s) en taxes de vente et impôts sur les bénéfices.

Effets directs : Il s'agit de l'incidence économique directement associée au secteur des fonds d'investissement, d'après ses revenus. L'Institut des fonds d'investissement du Canada a recueilli des données sur les revenus. Les effets directs comprennent les contributions du secteur au PIB, à l'emploi, aux salaires et aux recettes publiques (par les impôts).

Effets indirects : Les effets indirects, ou effets sur la chaîne d'approvisionnement, mesurent la valeur supplémentaire que crée le secteur des fonds d'investissement par sa demande d'intrants intermédiaires et de services de soutien. Ces effets mesurent la contribution au PIB, à l'emploi, aux salaires et aux recettes publiques associée aux dépenses directes du secteur en intrants intermédiaires et en services de soutien. Ainsi, le secteur des fonds d'investissement recourt aux services comptables et juridiques du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, ce qui entraîne une augmentation du PIB et de l'emploi et génère dans ce secteur des salaires et des recettes publiques.

Effets induits : Les effets induits sont obtenus lorsque les employés des secteurs concernés (directement et indirectement) dépensent leurs gains et les propriétaires, leurs bénéficiaires. Ces achats contribuent au PIB, à l'emploi, aux salaires et aux recettes fiscales et sont généralement ressentis dans un large éventail d'industries axées sur la consommation. Ainsi, les conseillers financiers employés dans le secteur des fonds d'investissement dépenseront une partie de leur salaire en nourriture, ce qui entraînera dans le secteur des services de restauration une augmentation du PIB et de l'emploi et générera des salaires et des recettes publiques.

Nous utilisons des modèles d'incidence économique à l'échelle nationale et provinciale afin d'obtenir des résultats solides et fiables. Ce projet utilise les tableaux détaillés des entrées-sorties et les multiplicateurs de Statistique Canada pour 2019. Les multiplicateurs les plus récents sont ceux de 2020. Comme 2020 marque le début de la pandémie de COVID-19, nous avons utilisé les multiplicateurs de 2019, car ils reflètent mieux les structures économiques existant pendant les années non pandémiques.

Annexe B

Tableaux supplémentaires

Tableau 1

Incidence économique du secteur des fonds d'investissement sur le PIB, 2023
(en millions de dollars, 2019)

Impôts	Canada	Alberta	Provinces de l'Atlantique	Colombie-Britannique	Manitoba	Ontario	Québec	Saskatchewan	Territoires
Incidence directe	13 603,4	1 639,0	616,8	1 664,4	484,1	5 719,7	3 006,7	444,9	27,9
Incidence indirecte	22 867,5	3 073,0	837,8	2 847,2	672,4	10 355,8	4 393,8	648,5	39,0
Incidence induite	11 659,8	1 534,0	426,7	1 614,3	361,1	5 194,6	2 169,5	337,2	22,4
Total	48 130,6	6 246,0	1 881,3	6 125,8	1 517,6	21 270,0	9 570,0	1 430,6	89,3

Source : Le Conference Board du Canada,

Tableau 2

Incidence économique du secteur des fonds d'investissement sur l'emploi, 2023
(en millions de dollars, 2019)

Impôts	Canada	Alberta	Provinces de l'Atlantique	Colombie-Britannique	Manitoba	Ontario	Québec	Saskatchewan	Territoires
Incidence directe	121 259	11 655	7 856	15 635	4 051	50 997	26 815	4 018	233
Incidence indirecte	184 733	19 756	7 647	24 338	5 958	83 838	37 756	5 150	290
Incidence induite	109 329	10 792	5 199	15 748	3 335	48 545	22 687	2 832	192
Total	415 320	42 202	20 702	55 720	13 344	183 381	87 258	11 999	714

Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau 3

Incidence économique du secteur des fonds d'investissement sur le revenu du travail, 2023
(en millions de dollars, 2019)

Impôts	Canada	Alberta	Provinces de l'Atlantique	Colombie-Britannique	Manitoba	Ontario	Québec	Saskatchewan	Territoires
Incidence directe	11 633,0	1 470,2	458,1	1 553,6	340,5	5 199,6	2 294,6	302,4	14,2
Incidence indirecte	14 297,8	1 888,5	488,7	1 853,5	407,5	6 452,3	2 812,8	374,3	20,2
Incidence induite	5 890,7	709,3	234,1	804,0	168,8	2 671,5	1 144,2	148,1	10,7
Total	31 821,6	4 068,0	1 180,8	4 211,0	916,8	14 323,4	6 251,6	824,8	45,1

Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau 4

Incidence économique du secteur des fonds d'investissement sur les recettes publiques, 2023

(en millions de dollars, 2019)

Incidence	Canada	Alberta	Provinces de l'Atlantique	Colombie-Britannique	Manitoba	Ontario	Québec	Saskatchewan	Territoires
Incidence directe	11 264,7	1 316,2	469,7	1 310,4	359,8	4 799,7	2 645,3	322,0	41,6
Incidence indirecte	6 925,4	781,4	252,4	724,9	190,6	3 059,9	1 719,2	155,9	41,2
Incidence induite	3 550,7	388,3	130,1	388,0	99,7	1 617,1	826,5	84,2	16,8
Total	21 740,8	2 485,9	852,2	2 423,3	650,1	9 476,6	5 190,9	562,2	99,5

Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau 5

Incidence économique du secteur des fonds d'investissement sur les recettes publiques, 2023

(en millions de dollars, 2019)

Incidence	Canada	Alberta	Provinces de l'Atlantique	Colombie-Britannique	Manitoba	Ontario	Québec	Saskatchewan	Territoires
Recettes fédérales	10 186,6	1 645,9	349,5	1 369,9	304,4	4 331,2	1 809,3	309,5	66,9
Recettes provinciales	8 739,9	637,8	401,2	854,3	255,8	3 816,0	2 545,2	199,2	30,3
Recettes municipales	2 814,3	202,2	101,5	199,1	90,0	1 329,4	836,4	53,5	2,4
Total	21 740,8	2 485,9	852,2	2 423,3	650,1	9 476,6	5 190,9	562,2	99,5

Source : Le Conference Board du Canada.

Annexe C

Glossaire

Produit intérieur brut (PIB) : Mesure de l'activité économique globale d'une économie (valeur finale des biens et services produits) et, plus précisément, de la valeur ajoutée de cette activité, exprimée en prix réels payés par un acheteur après taxes.

Ratio des frais de gestion (RFG) : Frais calculés en pourcentage de la valeur du placement. Le RFG couvre les coûts de gestion annuels, les taxes et les frais d'exploitation, et il fournit un niveau de profit souhaité.

Ratio des frais sur opérations (RFO) : Commission de négociation couvrant les frais de courtage payés par les gestionnaires de fonds lorsqu'ils achètent ou vendent des titres (actions) dans un fonds donné.

Effets directs : Effets économiques résultant directement de l'activité du secteur des fonds d'investissement au Canada.

Effets indirects : Les effets indirects mesurent la valeur ajoutée des « effets directs » que les entreprises génèrent par leur demande d'intrants intermédiaires ou d'autres services de soutien.

Effets induits : Les effets induits se produisent lorsque les employés des secteurs concernés (directement et indirectement) dépensent leurs gains et les propriétaires, leurs bénéficiaires. Ces achats entraînent une nouvelle série d'emplois, de salaires, de revenu et de recettes fiscales, et se font généralement sentir dans un large éventail de secteurs axés sur la consommation.

Multiplicateur du PIB : Le multiplicateur du PIB saisit l'effet économique net du revenu total. Il s'agit du rapport de l'incidence du PIB total du Canada aux recettes correspondantes générées par le secteur des fonds d'investissement. Il est calculé comme étant le PIB généré par dollar de revenu.

Production du secteur : Quantité de biens et de services produits par une entreprise ou un particulier.

Taxe de vente : Taxes perçues par les gouvernements fédéral et provinciaux sur l'achat de biens et de services.

Taxes municipales : Taxes perçues auprès des entreprises et des particuliers par la municipalité de leur lieu de résidence (p. ex. impôts fonciers).

Impôts sur les sociétés : Impôts perçus par les gouvernements fédéral et provinciaux sur les bénéficiaires des sociétés et sur d'autres personnes morales.

Impôts sur le revenu des particuliers : Impôts perçus par les gouvernements fédéral et provinciaux sur le revenu des particuliers.

Salaires : Compensation monétaire versée aux salariés. Les salaires sont présentés en termes bruts avant impôts et autres déductions.

Annexe D

Bibliographie

Association internationale des fonds d'investissement. « Worldwide regulated open-end fund assets and flows Fourth Quarter 2023 », *Association internationale des fonds d'investissement*, 22 mars 2024, https://cdn.ymaws.com/iifa.ca/resource/collection/C06F1A28-8CDB-4D7E-AE9B-3649173EFBE6/Worldwide_Press_Release_Q4_2023.pdf.

Association pour l'investissement responsable. « Rapport de tendances de l'investissement responsable canadien 2023 », *Association pour l'investissement responsable*, octobre 2023, <https://www.riacanada.ca/fr/research/rapport-de-tendances-de-linvestissement-responsable-canadien-2023/>.

Association pour l'investissement responsable. « L'introduction à l'investissement responsable (IR) », *Association pour l'investissement responsable*, consulté le 6 juin 2024, <https://www.riacanada.ca/fr/linvestissement-responsable/>.

Autorités canadiennes en valeurs mobilières. « 2024 CSA Investor Index », *Autorités canadiennes en valeurs mobilières*, avril 2024, <https://www.securities-administrators.ca/wp-content/uploads/2024/06/CSA-2024-Investor-Index-Full-Report-ENG.pdf> (en anglais seulement).

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. « Self-Directed Investors: Insights & Experiences », *Commission des valeurs mobilières de l'Ontario*, avril 2021, https://www.osc.ca/sites/default/files/2021-04/inv_research_20210421_self-directed-investor-survey.pdf (en anglais seulement).

Institut des fonds d'investissement du Canada, L'. « Rapport sur les fonds d'investissement 2023 », *L'Institut des fonds d'investissement du Canada*, 2024, https://www.ific.ca/wp-content/themes/ific-new/util/downloads_new.php?id=28966&lang=fr_CA.

–. « Rapport sur les fonds d'investissement 2022 », *L'Institut des fonds d'investissement du Canada*, 2023, https://www.ific.ca/wp-content/themes/ific-new/util/downloads_new.php?id=28046&lang=fr_CA.

–. « Rapport sur les fonds d'investissement 2021 », *L'Institut des fonds d'investissement du Canada*, 2022, https://www.ific.ca/wp-content/themes/ific-new/util/downloads_new.php?id=26917&lang=fr_CA.

–. « Rapport sur les fonds d'investissement 2020 », *L'Institut des fonds d'investissement du Canada*, 2021, https://www.ific.ca/wp-content/themes/ific-new/util/downloads_new.php?id=26761&lang=fr_CA.

–. « Rapport sur les fonds d'investissement 2019 », *L'Institut des fonds d'investissement du Canada*, 2020, https://www.ific.ca/wp-content/themes/ific-new/util/downloads_new.php?id=26762&lang=fr_CA.

–. « Notre secteur », *L'Institut des fonds d'investissement du Canada*, consulté le 6 juin 2024, <https://www.ific.ca/fr/articles/who-we-are-our-industry/>.

Investor Economics. *Insight Investment Funds Report—June 2024*, Toronto, ISS Market Intelligence, 28 juin 2024, <https://www.investoreconomics.com/reports/insight-investment-funds-report-june-2024/>.

OCDE. « Actifs financiers des ménages », OCDE, consulté le 5 juillet 2024, <https://www.oecd.org/fr/data/indicators/household-financial-assets.html>.

Organisme canadien de réglementation des investissements. « Rapport annuel 2022-2023 », *Organisme canadien de réglementation des investissements*, 2023, <https://rapportannuel.ocri.ca/>.

Pollara Strategic Insights. « Sondage auprès d'investisseurs canadiens en fonds communs de placement et fonds négociés en bourse », *Pollara Strategic Insights*, 2023, https://www.ific.ca/wp-content/themes/ific-new/util/downloads_new.php?id=28669&lang=fr_CA.

Statistique Canada. « Dictionnaire, Recensement de la population, 2021 », *Statistique Canada*, consulté le 6 juin 2024, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/Definition-fra.cfm?ID=pop194>.

–. « Proportion de travailleuses et de travailleurs rémunérés qui participent à un régime de pension agréé », *Statistique Canada*, consulté le 6 juin 2024, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230623/t002b-fra.htm>.

–. « Tendances récentes des cotisations des familles à trois comptes d'épargne enregistrés », *Statistique Canada*, 17 octobre 2023, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2023008-fra.htm>.

–. Tableau 11-10-0084-01, « Caisses de retraite en fiducie, valeurs de l'actif, selon le secteur, trimestriel (x 1 000 000) », *Statistique Canada*, consulté le 6 juin 2024, https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110008401&request_locale=fr.

–. Tableau 11-10-0239-01, « Revenu des particuliers selon le groupe d'âge, le sexe et la source de revenu, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines de recensement », *Statistique Canada*, consulté le 6 juin 2024, https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110023901&request_locale=fr.

–. Tableau 14-10-0202-01, « Emploi selon l'industrie, données annuelles », *Statistique Canada*, consulté le 6 juin 2024, https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410020201&request_locale=fr.

–.Tableau 14-10-0204-01, « Rémunération hebdomadaire moyenne selon l'industrie, données annuelles », *Statistique Canada*, consulté le 6 juin 2024, https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410020401&request_locale=fr.

–. Tableau 36-10-0013-01, « Multiplicateurs d'entrées-sorties, niveau sommaire », *Statistique Canada*, consulté le 12 juin 2024, https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=3610001301&request_locale=fr.

–. Tableau 36-10-0434-03, « Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, moyenne annuelle (x 1 000 000) », *Statistique Canada*, consulté le 6 juin 2024, https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610043403&request_locale=fr.

–. Tableau 36-10-0661-01, « Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages, patrimoine, Canada, régions et provinces, trimestrielle (x 1 000 000) », *Statistique Canada*, consulté le 6 juin 2024, https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610066101&request_locale=fr.

Tam, Ian. « Canada's best actively-managed ETFs », *Morningstar*, 5 février 2020, <https://www.morningstar.ca/ca/news/199287/canadas-best-actively-managed-etfs.aspx>.

Remerciements

Ce document d'analyse a été préparé avec le soutien financier et les données de l'Institut des fonds d'investissement du Canada.

De nombreux collègues du Conference Board du Canada ont collaboré pour donner vie à cette recherche. Alan Chaffe, gestionnaire principal, PhD, a assuré la supervision de tout le processus de recherche. Elise Nelson, principale économiste, MA; Anthony Landry, économiste, MA; et Alishba Rasheed, économiste, MSc, ont exécuté la recherche. Michael Burt, vice-président, et Bryan Gormley, économiste principal, ont formulé des commentaires sur les versions préliminaires. Ce document d'analyse a été conçu par l'équipe des services infographiques du Conference Board.

Financer l'avenir : L'incidence économique du secteur canadien des fonds d'investissement

Elise Nelson, Alan Chaffe, Anthony Landry et Alishba Rasheed

Pour citer cette recherche : Nelson, Elise, Alan Chaffe, Anthony Landry, et Alishba Rasheed. *Financer l'avenir : L'incidence économique du secteur canadien des fonds d'investissement*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2024.

Nos prévisions et travaux de recherche reposent souvent sur de nombreuses hypothèses et sources de données et présentent ainsi des risques et incertitudes. Ces renseignements ne doivent donc pas être perçus comme une source de conseils spécifiques en matière de placement, de comptabilité, de droit ou de fiscalité. Le Conference Board du Canada assume l'entière responsabilité des résultats et conclusions de cette recherche.

Ce document est disponible sur demande dans un format accessible aux personnes ayant une déficience visuelle.

Agent d'accessibilité, Le Conference Board du Canada

Tél. : 613-526-3280 ou 1-866-711-2262

Courriel : accessibility@conferenceboard.ca

Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente n° 40063028



**Le Conference
Board du Canada**



AERIC Inc. est un organisme de bienfaisance indépendant enregistré au Canada qui exerce ses activités sous le nom de Le Conference Board du Canada, une marque déposée de The Conference Board, Inc.



Des idées qui résonnent ...